

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CO
DE LA COMMUNE DE BIZIAT (Ain)

SEANCE DU 7 OCTOBRE 2021

N° 2021.38

L'an deux mil **vingt et un** le **sept octobre** à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Guillaume AGATY, Maire.

PRESENTS : AGATY Guillaume, LEMONON Christelle, BEAUDET Dominique, BILLET Jean-Jacques, GUERIN Nicolas, BOUCHARD Marc, JACQUESSON Corinne, GIRARD Hervé, VEUILLET Stéphane, SEVE Sonia, ROCH Vincent, BAGNE Damien, LEVELEUX Léna, ZANA GONCALVES Gaëlle

EXCUSEE : BLANC Stéphanie

Date de la convocation : 30 septembre 2021

Secrétaire de séance : Mme Léna LEVELEUX

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 14

Objet de la délibération : Tarifs des concessions au cimetière communal

Vu la délibérations du conseil municipal en date du 16 février 2017 fixant les tarifs des concessions du cimetière,

Considérant que suite à l'installation de la colonne registre au jardin du souvenir du cimetière communal, les plaques à graver seront désormais fournies aux concessionnaires,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE la revalorisation des tarifs des concessions au cimetière communal comme suit :

	<i>Durée</i>	<i>Tarif initial</i>	<i>Renouvellement</i>
Concession traditionnelle	15 ans	80 €	80 €
	30 ans	200 €	200 €
Colombarium	30 ans	760 €	150 €
Cavurne	30 ans	910 €	150 €
Jardin du souvenir : emplacement de l'épitaphe sur le pupitre	30 ans	170 €	85 €



Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Guillaume AGATY